

COMMENT ASSURER LA SANTÉ GLOBALE ?

Orateurs : **Rifat ATUN**, Professeur de santé globale à la Harvard University | États-Unis, **Didier BAZZOCCHI**, Président d'Aetas | France, **Thomas FATOME**, Directeur général de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie – CNAM | France, **Manuel MANDLER**, Président directeur général d'Alley | Allemagne, **Catherine TOUVREY**, Directrice générale d'Harmonie Mutuelle | France

Débat animé par **Alix PRADÈRE**, Managing Director Lead Health France d'Opusline part of Accenture | France

Des changements de paradigme économique au service de l'efficience

La politique de One Health soulève plusieurs problématiques, dont sa dimension économique et son assurabilité. Différentes recommandations ont été formulées au G20 par la France afin de faire évoluer les modèles dans le domaine de la santé, avec une priorité donnée à la reconnaissance de l'interdépendance économique entre la santé et l'économie globale, à la nécessité d'investir dans l'évaluation et dans l'utilisation de celle-ci dans l'élaboration des politiques sanitaires. Enfin, le maintien d'une transparence de ces éléments d'évaluation pour le public et pour les parlements des pays démocratiques constitue un pan important de ces nouvelles priorités en tant qu'il garantit neutralité et objectivité. La crise sanitaire liée à la Covid-19, et le choc qu'elle a provoqué, ont eu un effet accélérateur sur cette dimension, du moins sa matérialisation. En effet, de nombreux systèmes de santé, notamment internationaux, ont échoué dans leur réponse quant à la gestion de l'interdépendance entre le domaine de la santé et celui de l'économie. Il apparaît toutefois que l'évolution vers de nouveaux paradigmes passe par les « 5 i » : Intention (passer de l'intention à l'action), Intégration (promouvoir des approches intégrées, avec les autres secteurs), Inclusion (partenariats avec le privé, le public et la société civile pour la formulation de réponses nationales), Investissements (ne plus considérer la santé comme un coût mais comme un investissement), Innovation à grande échelle. Loin d'entraîner un repli d'une approche One Health, la tension économique actuelle doit au contraire amener à considérer la nécessité d'investir dans la prévention et de s'inscrire dans la durée pour accompagner les changements, et ce au moyen d'une soutenabilité financière à relancer.

Assurance et One Health

La crise sanitaire a renforcé la conviction selon laquelle il serait nécessaire de réallouer de la valeur aux systèmes de santé. Elle a notamment un impact fort sur les assureurs, qui souhaitent désormais étendre leurs activités et investir dans le soutien d'initiatives en faveur d'un meilleur système de santé en apparaissant non plus comme des fournisseurs de soins, mais bien davantage comme des start-ups apportant leur soutien sur des sujets clés, à l'instar de l'Intelligence Artificielle. Les assurances doivent ainsi modifier leurs logiques institutionnelles, puisqu'elles représentent les garantes de trois actifs essentiels : les données, l'argent et les bénéficiaires, autrement dit trois actifs qu'elles ne semblent pas gérer de manière stratégique. De payeurs passifs peinant à s'impliquer dans les actifs, elles doivent devenir des acheteurs du système de santé, récompensant la valeur et impliquant leurs bénéficiaires.

Évolutions de modèles

Parmi les évolutions de modèles, l'ouverture imminente de l'outil national Mon Espace Santé est un levier clé pour atteindre le concept One Health et déployer, au-delà d'une consommation isolée, une vision globale ainsi qu'une meilleure interopérabilité des données.

Pour ce faire, il est important de maîtriser l'utilisation des données en imposant un cadre réglementaire à l'instar d'une certification d'hébergeur de données de santé à destination par exemple des assureurs afin de protéger les usages des données personnelles. Cette maîtrise peut également prendre la forme d'une combinaison de données personnelles avec d'autres plus factuelles (démonstration de corrélation entre utilisation de données et résultats pour le patient), comme le pratique d'ores-et-déjà l'Allemagne.

Un positionnement ouvert à la concurrence d'autres acteurs

La concurrence forte et croissante d'autres acteurs, à l'instar des GAFAs, dans la proposition de consultations médicales ou encore la livraison de médicaments pose aujourd'hui question en termes de qualité de services et d'offres, ainsi que de sécurité de la filière numérique française de santé. Toutefois, l'Assurance Maladie se veut rassurante, considérant l'ouverture des données comme un enjeu de souveraineté mais aussi de partage, afin d'assurer une balance stable entre sécurité, par l'imposition de sites sur le sol européen où la RGPD s'applique, et service, pour la science et les assurés.